SURVOL DU NUMÉRO

MIRIAM TAYLOR

Miriam Taylor est directrice des publications et des partenariats à l'Association d'études canadiennes et à l'Institut Metropolis.

Intitulé « Le multiculturalisme @ 50 ans et la promesse d'une société juste », ce numéro spécial de *Thèmes canadiens* explore les racines, les caractéristiques et les failles structurelles du multiculturalisme canadien et décrit le recadrage nécessaire pour que la politique puisse tenir sa promesse initiale de créer une société juste. Dans son introduction, le rédacteur invité et éminent philosophe politique Will Kymlicka se penche sur les idées des auteurs qui ont contribué à l'ouvrage, dont certains retracent les failles du multiculturalisme jusqu'à ses fondements mêmes, mais qui offrent également des « regards » sur les raisons et la manière pour lesquelles le multiculturalisme pourrait aspirer à renaître et à offrir un « avenir meilleur ».

Ce numéro est divisé en quatre sections : (1) Fondations, (2) Conscience publique, (3) Lignes de faille structurelles et (4) Futurs impératifs.

La section (1) **Fondations**, s'ouvre sur un article de Daniel Meister, qui replace le multiculturalisme dans son contexte historique, en retraçant ses racines sociales, politiques et culturelles à un pluralisme infecté par des idéologies racistes et colonialistes qui excluaient effectivement les non-Blancs. Les décennies qui ont précédé la mise en œuvre officielle du multiculturalisme sont également au centre de l'article de Lee Blanding, qui se demande si, n'ayant pas réussi à inclure les voix des principales parties prenantes, dont les peuples autochtones, le discours multiculturaliste dominant peut répondre aux besoins pressants d'une « ère de réconciliation ». Dans un article plaidant pour la complémentarité de la politique multiculturelle et du bilinguisme officiel, le commissaire aux langues officielles, Raymond Théberge, dépeint la diversité souvent négligée de la population francophone du Canada et soutient que le cadre bilingue du Canada renforce la diversité du pays au lieu de l'affaiblir.

Dans (2) **Conscience publique**, John Berry constate que « l'acceptation généralisée de la diversité » est fondamentale pour le succès de la politique multi-

culturelle et décrit les efforts déployés pour mesurer cette « idéologie multiculturelle » prédominante à l'aide d'une « échelle interculturelle », tant au Canada qu'à l'étranger. Tout en reconnaissant qu'il n'est pas facile de prouver l'impact de cinquante ans de politique multiculturelle sur l'unité nationale, Varun Uberoi soutient qu'elle a été « efficace pour encourager des formes inclusives d'identité nationale », étant donné qu'une majorité de Canadiens considèrent le multiculturalisme comme un « symbole national » et un « élément important de leur vision du Canada. ». Jeffrey Reitz explore également la portée du multiculturalisme pour les Canadiens et le rôle que celui-ci a joué dans la constitution du « capital social ». Il souligne toutefois qu'un fort soutien au multiculturalisme n'a pas entraîné une plus grande volonté de s'attaquer aux problèmes d'équité, ce qui a entravé la capacité du pays à résoudre les problèmes sous-jacents créés par le racisme et la discrimination.

Dans (3) **Lignes de faille structurelles**, quatre auteurs exposent les façons dont la structure même de la politique multiculturaliste viole ses propres principes ou est mal équipée pour répondre aux impératifs d'une société diversifiée qui aspire à l'équité et à la solidarité. Dans sa promotion d'une citoyenneté multiculturelle qui limite l'adhésion à part entière aux « individus qui affichent des traits de la classe moyenne et/ou démontrent une utilité économique », Jennifer Elrick soutient que la politique multiculturelle contrevient peut-être à ses idéaux avérés et contribue à un déclin de la solidarité sociale. Dans son exposé des opinions d'un critique impénitent du multiculturalisme, Jean-Philippe Warren place les objections au multiculturalisme du sociologue Guy Rocher dans la tradition de ceux qui considèrent la politique comme une trahison de la conception bilingue à deux piliers de la Confédération canadienne. Dans « Les silences du multiculturalisme », Benjamin Berger met en lumière l'incapacité du système constitutionnel libéral à se montrer à la hauteur de ses prétentions à l'autonomie et à l'universalité, démontrant l'inaptitude de la loi à agir en tant qu'arbitre objectif sur les questions fondamentales de la liberté religieuse, en particulier dans le cas de « groupes religieux qui divergent de manière significative du courant métaphysique et normatif dominant ».

La dernière section (4) **Futurs impératifs**, se tourne vers l'avenir pour esquisser le recadrage, la reconstruction et la rééducation nécessaires pour instituer un multiculturalisme inclusif pour tous les Canadiens. Tout en restant résolument fidèle à une politique qu'elle a contribué à élaborer et à lancer, l'ancienne ministre du Multiculturalisme, Jean Augustine, est intransigeante dans son appel à un recadrage du multiculturalisme « dans un espace antiraciste et anti-oppression cherchant de façon délibérée à démanteler les torts systémiques du privilège blanc ». Cecil Foster expose également le racisme et l'exclusion structurels intégrés aux fondements du multiculturalisme et appelle au courage d'abandonner les vieilles structures de pouvoir à une sépulture bien méritée en faveur d'un « véritable multiculturalisme – où le pouvoir, l'appartenance et le droit commencent par la reconnaissance individuelle, mais où les individus peuvent ensuite choisir d'être comptés selon l'ethnicité, la race, le sexe, le lieu de naissance ou toute autre catégorie sociale qui favorise la diversité et l'inclusion. » Alors que le multiculturalisme promettait à l'origine un renversement des tendances assimilationnistes, Ratna Ghosh soutient que sa focalisation statique sur les cultures et les langues

patrimoniales l'a rendu aveugle à sa perpétuation des inégalités structurelles, un défi dont l'urgence est devenue d'autant plus évidente dans le contexte actuel. Dans son article, Shibao Guo décrit comment la pandémie de la COVID a contribué à la propagation à travers le pays d'un virus anti-asiatique alimenté par le racisme et la haine, exposant la nécessité d'entamer une « réflexion critique en profondeur sur la rhétorique de l'exceptionnalisme canadien » et de mettre en place un programme complet d'éducation antiraciste.